



n° 11 - juillet 2018

Territoires

Portrait agricole Haute-Savoie



Grands lacs et toit de l'Europe

Le département de la Haute-Savoie, dont la majorité du territoire est placée en zone de montagne, s'étend sur 4 400 km² et présente un relief varié :

- les **franges nord, nord-ouest et ouest**, constituées de plaines d'altitude inférieure à 500 mètres, qui bordent le lac Léman, longent la frontière franco-suisse et baignent la rive gauche du Rhône.

- à l'est, les **contreforts alpins** dont l'altitude monte graduellement jusqu'au massif du Mont-Blanc. La moitié du territoire haut-savoyard dépasse 1 000 mètres d'altitude.

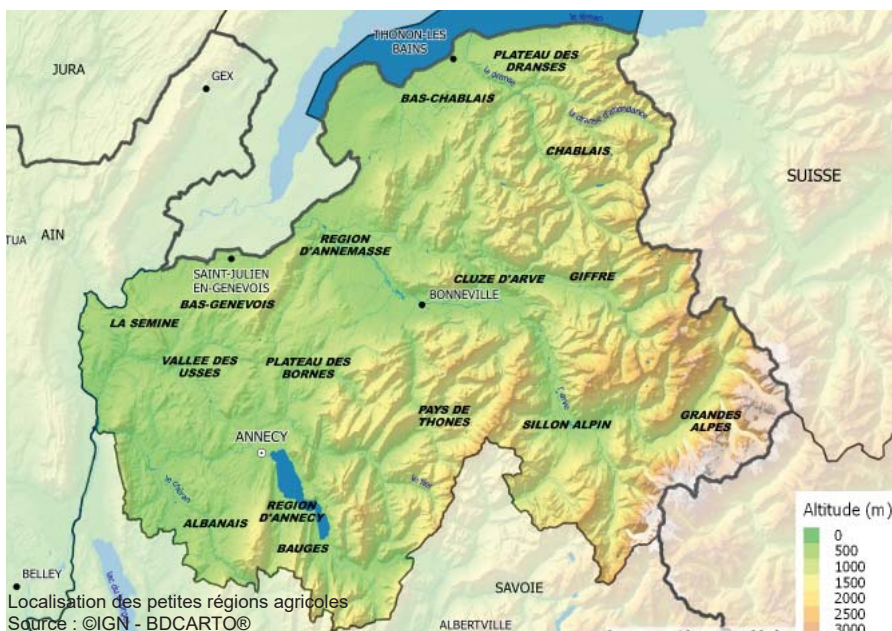
- au centre, une entaille dans la montagne : la **vallée glaciaire de l'Arve** qui rejoint la vallée de Chamonix et le Mont-Blanc en toile de fond.

- au sud-ouest, la vallée du Fier à proximité du lac d'Annecy.

Des productions agricoles largement dominées par l'élevage laitier

Ces caractéristiques géophysiques en font un **territoire très diversifié**.

* Voir page 4



ment occupé. Les fonds de vallée sont très densément peuplés, laissant les espaces d'altitude à l'activité agricole, principalement l'élevage. En 2016, la surface agricole utilisée* (SAU) des exploitations s'étend sur 120 000 hectares (4 % de la surface régionale). La part de son territoire exploitée par l'agriculture est de 26 % contre 44 % en moyenne en Auvergne-Rhône-Alpes. Elle occupe également le onzième rang pour la valeur de la production agricole avec une production brute standard* (PBS) de 165 millions d'euros.

L'activité agricole dominante est l'élevage extensif de bovins. 90 % de la surface agricole est constituée de surfaces fourragères. **Le lait de**

93 %
DU DÉPARTEMENT
EN ZONE MONTAGNE
ET HAUTE-MONTAGNE

63 % DU
TERRITOIRE OCCUPÉS
PAR DES ESPACES
NATURELS

Sources : Zonage ICHN 2015 - SAA 2015

vache est la première production en valeur (54 % de la PBS). De fait, le lait valorisé au travers d'une production fromagère variée (Reblochon, Tomme de Savoie, Abon-

dance...), a un cours 1,5 fois plus élevé que le lait des autres zones de production de la région.

En 2016, la Haute-Savoie compte plus de **110 000 bovins**, essentiellement de race laitière. Les troupeaux sont plus particulièrement présents sur les plateaux de moyenne altitude de l'ouest, à proximité des unités de transformation fromagère (fruitières). En plaine et aux abords du Lac Léman, les exploitations maraîchères et celles de grandes cultures côtoient les exploitations d'élevage.

L'agriculture, une activité incontournable en montagne

Bien que le nombre d'exploitations recule depuis plusieurs décennies (on estime à 70 le nombre d'exploitations qui disparaissent chaque année depuis 2010), l'agriculture, peu présente en plaine, reste un secteur incontournable pour la structuration économique du territoire de montagne en dehors de la période hivernale.

Avec **6 500 actifs agricoles permanents**, qui fournissent 4 500 équivalents temps plein (ETP), la Haute-Savoie se situe à l'avant-dernier rang des départements de la région. Le modèle de conduite des exploitations dépend de leur orientation : la **main-d'œuvre familiale** (chefs d'exploitation et coexploitants, aides familiaux) **concentre 79 % du travail total soit une part équiva-**

lente à la moyenne régionale. Le volume de travail des salariés (1 040 ETP) se répartit équitablement entre **salariés permanents** d'une part et saisonniers et main-d'œuvre externe d'autre part. Ils interviennent principalement dans les exploitations maraîchères du Genevois et de la Vallée des Usses et dans les exploitations viticoles du Chablais.

Un engagement résolu dans les AOP et IGP

Le département de la Haute-Savoie est bien représenté dans la production sous signes officiels de qualité avec **39 % des exploitations ayant au moins une production AOP, IGP ou Label Rouge** et valorisant principalement la production de fromages. En 2018, la Haute-Savoie compte en effet **9 AOP** dont 6 AOP fromagères, 3 AOP viticoles et **9 IGP**.

Productions laitière, maraîchère et viticole sont fortement concernées par la **vente en circuits courts** : 32 % des exploitations ont recours à cette pratique plaçant la Haute-Savoie au 4^e rang régional.

En 2016, l'agriculture biologique engage 143 exploitations, qu'elles soient certifiées ou en conversion. La Haute-Savoie occupe le 11^e rang régional, avec une surface en « bio » de près de 4 350 ha, soit 3,6 % de la SAU, essentiellement consacrés aux productions fourragères. Depuis 2010, cette surface a progressé à un rythme de

7,6 % par an (9,6 % au plan régional). L'agriculture biologique concerne principalement l'élevage herbivore.

Des exploitations de toutes tailles

La SAU moyenne des exploitations agricoles est de 42 ha (47 ha au plan régional), une taille relativement homogène sur l'ensemble du territoire départemental. La moitié des exploitations a une SAU inférieure à 22 ha contre 27 ha au niveau régional.

En revanche, la dimension économique des exploitations est très variable en fonction de leur orientation technico-économique et de leur localisation : les petites exploitations sont très majoritaires (70 %) dans les Grandes-Alpes, le Sillon alpin et le Haut-Chablais, où prédomine l'élevage ovin. Dans les franges nord et ouest du département, le long du Rhône, la part des petites exploitations n'excède pas 45 %. Les exploitations moyennes et grandes sont plus particulièrement présentes dans **l'élevage laitier**.

Dans l'ensemble, les exploitations sont de faible dimension économique : **la moitié des exploitations dégagent une PBS inférieure à 25 100 €** soit 10 000 € de moins qu'en moyenne régionale.

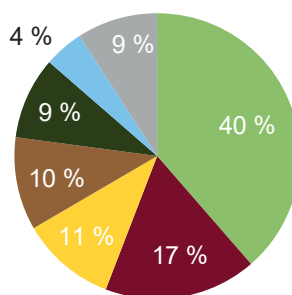
La forme juridique des exploitations est le plus souvent sociétaire (29 % des exploitations). Cela s'explique par la forte présence des élevages laitiers,

3 100
EXPLOITATIONS



6 500
ACTIFS PERMANENTS
DANS LES EXPLOITATIONS
AGRICOLES

Source : RA 2010



Part des exploitations spécialisées* dans le département

- Bovins lait
- Bovins viande
- Ovins, caprins et autres herbivores
- Maraîchage et horticulture
- Grandes cultures
- Autres
- Polyculture et polyélevage

* Nombre d'exploitations spécialisées par type d'OTEX (orientation technico-économique)

Source : RA 2010

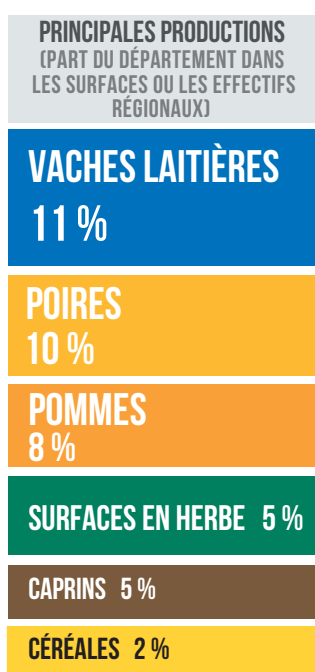
souvent en GAEC* en raison d'une activité plus astreignante.

Importance des industries du lait et des eaux minérales

La Haute-Savoie se distingue par une forte présence d'industries agroalimentaires (hors artisanat commercial) sur son territoire. Avec 260 établissements et près de 3 900 salariés en 2015, le département occupe le 5^e rang de la région. Le secteur est très spécialisé dans

* Voir page 4

l'industrie laitière. La Haute-Savoie occupe le **1^{er} rang régional pour le nombre d'emplois** (1 250) et le 4^e rang pour la production de fromages de vache (24 000 tonnes par an). Une autre activité de l'industrie agroalimentaire est liée à l'exploitation des eaux d'Evian avec 1,5 milliard de litres mis en bouteille chaque année et 1 400 salariés (1^{er} employeur régional). L'emploi agroalimentaire est concentré pour 62 % dans les établissements de 10 à 249 salariés (en équivalent temps plein).



Source : SAA 2015

CHEPTEL

113 000

BOVINS DONT 46 %

VACHES LAITIÈRES



19 000 OVINS

12 000 PORCINS

7 000 CAPRINS

Sources : SAA définitive 2015 et RA 2010

LAIT DE VACHE PRODUIT :

275 MILLIONS DE LITRES

LAIT DE CHÈVRE PRODUIT :

3,1 MILLIONS DE LITRES



SURFACES EN HERBE :

94 000 ha

Sources : SAA définitive 2015 et RA 2010

FILIÈRES QUALITÉ

9 AOP DONT
6 FROMAGES,
3 VINS



9 IGP DONT
5 FROMAGES



2 % DE LA SURFACE
BIO DE LA RÉGION



Sources : INAO 2017 - Agence BIO 2015

Classement des exploitations spécialisées de la Haute-Savoie dans la région

Maraîchage et horticulture



4^{ème} département

Part en région



9 %



Grandes cultures



8^{ème} département

Part en région



4 %



Bovins lait



5^{ème} département

Part en région



12 %



Fruits et cultures permanentes



8^{ème} département

Part en région



2 %



Bovins mixte



7^{ème} département

Part en région



4 %



Ovins, caprins et autres herbivores



9^{ème} département

Part en région



6 %



Source : RA 2010

De la forêt partout mais spécifique selon l'altitude

Couvrant **180 000 hectares soit 39 % du territoire**, la forêt est le premier mode d'occupation du sol haut-savoyard. La surface de forêt se répartit équitablement entre feuillus, (principalement du hêtre) à l'Ouest et au Nord, et résineux en altitude. Elle est à 31 % publique (21 % dans la région). La forêt publique est majoritairement non domaniale et appartient aux communes.

L'exploitation forestière dans le département est peu intensive : la Haute-Savoie possède 10 % du vo-

lume de bois sur pied mais la récolte commercialisée représente 6 % seulement du total régional. Cette récolte et le sciage de bois concernent presque exclusivement les résineux à destination de bois d'œuvre.

Une forte implantation d'établissements agricoles tournés vers les métiers locaux

La Haute-Savoie est le 2^e département de la région pour l'enseignement agricole. En 2017, **ses établissements accueillent 3 200 élèves et 470 apprentis**. La place de l'en-

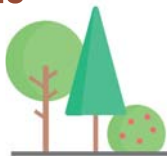
seignement privé est majoritaire, ses 13 établissements accueillant 1 750 élèves.

L'offre de formation couvre **les niveaux** allant du cycle orientation collège (niveau VI) à la licence pro. L'enseignement de niveau V (CAP, BEP) et infra est surreprésenté avec 29 % des élèves pour 26 % dans la région.

Thônes accueille un centre de formation aux métiers de la montagne qui dispense des formations bi-qualifiantes (métiers de la montagne).

Benoît Fontaine

39 % DE SURFACES
BOISÉES



RÉCOLTE DE
BOIS COMMERCIALISÉE
291 000 M³

DONT **87 %** DESTINÉS
AU BOIS
D'ŒUVRE



Sources : Enquêtes EXF-SRI 2016 -
IGN (campagnes d'inventaires 2011 à 2015)

**ENSEIGNEMENT
AGRICOLE**

15 ÉTABLISSEMENTS
DONT
13 ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS



3 200 ÉLÈVES
470 APPRENTIS

Source : DRAAF/SRFD 1/01/2017

Sauf mention contraire, les données sont issues du recensement agricole 2010.

GAEC : Groupement agricole d'exploitation en commun.

PBS : Production brute standard
Elle décrit un potentiel de production des exploitations. Les surfaces de culture et les cheptels de chaque exploitation sont valorisés selon des coefficients. Ces coefficients de PBS ne constituent pas des résultats économiques observés. Ils doivent être considérés comme des ordres de grandeurs définissant un potentiel de production hors de toute aide. La PBS « 2010 » est calculée à partir de coefficients issus de valeurs moyennes sur la période 2008 à 2012.

SAU : Surface agricole utilisée
Elle comprend les terres arables, la superficie toujours en herbe et les cultures permanentes.